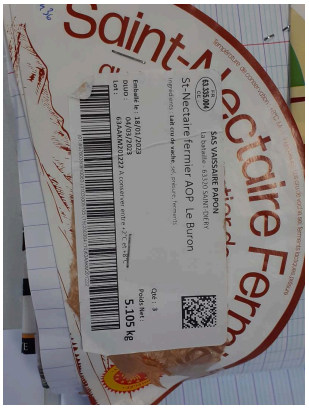
Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 14/03/2023

VILLEPONT INTERMARCHE rappelle St Nectaire fermier AOP Le Buron



- Noms des modèles ou références concernés : **Fromage a la coupe au rayon fromage LS**
- Marque : **Le Buron**
- **Lot 63AAKM20122 Date limite de consommation 04/03/2023**
- Conditionnements : **Barquette plastique filme de 200 gr**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/02/2023 au 04/03/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Le produit etait en vente au rayon fromage coupe du magasin.**
- Zone géographique de vente : **Régions : Grand-Est**
- Distributeurs : **INTERMARCHE 51490 PONTFAVERGER M**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **analyse bacteriologique faite par aqualeha non conforme (présence de listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 3 avril 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0326407610**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre